

Module "Mes papiers officiels"

Le module « Mes papiers officiels » de l'application mobile *Ma préfecture* permet de rassembler l'intégralité des documents identitaires (carte d'identité, passeport, permis de conduire, etc...) et ceux que le mobilisateur souhaite y rajouter.



La personne pourra par simple scan, enregistrer ses données avec les différentes dates de validité et avoir un aperçu du document sous forme photographique.

C'est le principe d'un portefeuille numérique que l'on pourra consulter partout, avec des alertes lorsque la date de validité d'un de ces documents arrivera à expiration. Par la suite, il sera possible d'envoyer automatiquement par divers canaux (mail, etc.) ses papiers dès que besoin.

